Envoyé en préfecture le 23/01/2026
Reçu en préfecture le 23/01/2026
Publié le
ID : 022-212203566-20260119-2026_01-DE

Commune de Trégomeur
Procès-verbal du Conseil Municipal
Du 19 janvier 2026

L'an deux mil vingt-six et 19 janvier, à 20 heures, les membres du Conseil municipal de Trégomeur, légalement convoqués le 13 janvier 2026, se sont réunis, à la mairie de Trégomeur, sous la présidence de M. Denis MANAC'H, Maire.

Nombre de membres en exercice : 13 – Nombre de présents : 11 – Nombre de présents et représentés : 13

Etaient présents		Denis MANAC'H, Maire, Valérie RAMONÉ, Bertrand RENIER, Adjoints, Nathalie MÉLOU, Marie LE MERRER, Denis LE BUHAN, Hervé HUET, Anne Émilie LE VERGER, Richard LE CARRÉ, Benjamin BUREL, Cyril COLLIN, Conseillers Municipaux.
Absents excusés		Nicolas LE GONIDEC donne pouvoir à Bertrand RENIER Solène LE NORMAND donne pouvoir à Nathalie MÉLOU
Secrétaire de séance		Nathalie MÉLOU

✔ Vote des subventions 2026

Délibération n° 2026-01

Un tableau récapitulatif des subventions 2026 est proposé aux membres du conseil.
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
Décide d'accorder les subventions suivantes

Désignation	2026
Amicale Laïque pour activités diverses	1 032 €
Comité des fêtes	1 700 €
Club des Mégalithes	230 €
Entente Sportive Trégomeuroise	1 500 €
Société de chasse	150 €
Association Lanvia de Trégomeur	200 €
Anciens d'Algérie FNACA	150 €
Secours Catholique	100 €
Secours Populaire	100 €
Banque alimentaire des Côtes d'Armor	150 €

Envoyé en préfecture le 23/01/2026
Reçu en préfecture le 23/01/2026
Publié le
ID : 022-212203566-20260119-2026_01-DE

Association Rêves de Clown	100 €
SNSM Saint-Quay Portrieux	100 €
Solidarité paysans de Bretagne	100 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Le Maire,
Denis MANAC'H.

Certifié exécutoire par le Maire,
transmise en Préfecture le 23 janvier 2026
et publiée le 23 janvier 2026.

MAIRIE DE TREGOMEUR (Côtes d'Armor)